

26.09.2012 - 22:27 Uhr

EANS-Adhoc: Weatherford a annoncé que SIX Swiss Exchange a fait droit à sa demande de prorogation pour la publication des données financières semestrielles

Communiqué Adhoc transmis par euro adhoc. L'émetteur est tenu responsable du contenu.

SIX Swiss Exchange

26.09.2012

GENEVE, 26 septembre 2012 -- Weatherford International Ltd. (NYSE / Euronext Paris / SIX : WFT) est heureuse d'annoncer que SIX Swiss Exchange Ltd. a fait droit à la demande de Weatherford visant la prorogation du délai pour la publication de son rapport semestriel pour la première moitié de l'année (le « Rapport intermédiaire ») du 30 septembre au 30 novembre 2012. Weatherford a annoncé le 24 juillet 2012 qu'elle communiquait ses résultats pour le deuxième trimestre avant impôts en raison de la faiblesse considérable, déjà annoncée et inchangée, de son contrôle interne pour l'information financière concernant l'impôt sur le revenu.

(Logo : <http://photos.prnewswire.com/prnh/19990308/WEATHERFORDLOGO>)

Weatherford a formellement demandé une prorogation du délai du 30 septembre pour le dépôt du Rapport intermédiaire afin d'avoir le temps nécessaire pour mener à leur terme les procédures fiscales supplémentaires annoncées, conclure le retraitement des résultats antérieurs et publier ses résultats financiers pour le deuxième trimestre 2012.

Fin du communiqué adhoc
=====

Un extrait de l'autorisation donnée par SIX après la demande de prorogation est reproduit ci-dessous :

« I. Il est fait droit à la demande de report au plus tard au 30 novembre 2012 de la publication du rapport semestriel 2012 de Weatherford International Ltd. et du dépôt dudit rapport devant SIX Exchange Regulation sous réserve des conditions suivantes :

a. SIX Swiss Exchange Ltd. se réserve le droit de suspendre l'échange des titres de Weatherford International Ltd. si le rapport semestriel de 2012 n'est pas publié avant le 30 novembre 2012.

b. Weatherford International Ltd. est tenue de publier avant le 25 septembre 2012 un avis en application des dispositions régissant la publicité ad hoc (article 53 des règles concernant la cotation en bourse en conjonction avec la Directive relative à la publicité ad hoc) concernant la présente décision. Cet avis devra contenir l'intégralité du texte de la première partie de la présente décision ainsi que les motifs de la prorogation du délai de publication du

rapport semestriel de 2012.

c. Weatherford International Ltd. est tenue de publier un avis en application des dispositions régissant la publicité ad hoc (article 53 des règles concernant la cotation en bourse en conjonction avec la Directive relative à la publicité ad hoc) concernant les résultats financiers du troisième trimestre 2012. Ce communiqué de presse devra contenir les mêmes informations financières que celles qui ont été publiées pour le deuxième trimestre 2012 dans le communiqué de presse publié le 24 juillet 2012. En outre, cet avis devra contenir les données financières suivantes concernant le premier semestre 2012 : le compte de résultat incluant tous les postes conformément aux principes de comptabilité généralement admis (GAAP) aux Etats-Unis jusqu'au résultat « bénéfice avant déduction des impôts » (y compris les coûts et les dépenses ainsi que toutes les autres dépenses) ; les informations avant impôts concernant d'« autres éléments du résultat global » (par exemple, les ajustements de conversion de devises étrangères) : informations concernant les écarts d'acquisition ; les informations concernant les « instruments financiers et les dérivatifs » ; les informations concernant les « segments » et les « litiges, contentieux et imprévus ». A titre subsidiaire, Weatherford sera autorisé à fournir des données financières supplémentaires portant sur la période de neuf mois qui prendra fin au 30 septembre 2012. Weatherford International Ltd. est tenue de publier ces informations dès qu'elles deviendront disponibles ».

Ce report fait suite à des prorogations autorisées annoncées précédemment des délais auxquels Weatherford est tenue de communiquer ses résultats définitifs pour le deuxième trimestre à ses bailleurs de fonds et à ses porteurs de titres d'emprunt.

Comme Weatherford l'a annoncé précédemment, Weatherford entend retraiter les données financières de la période précédente et déposer des résultats intégraux pour le deuxième trimestre, y compris le dépôt de son rapport trimestriel sur le formulaire 10-Q pour la période qui s'est terminée le 30 juin 2012, avant le délai prorogé au mois de novembre, ainsi que ses rapports pour le troisième trimestre. Cependant, sa capacité à le faire dépendra des résultats des procédures fiscales supplémentaires et des améliorations de procédures, Weatherford ne pouvant pas garantir être en mesure de le faire avant la date d'échéance.

Weatherford International Ltd. met gratuitement à disposition sur son site Web son rapport annuel sur formulaire 10-K, ses rapports trimestriels sur formulaire 10-Q, ses rapports de situation ponctuelle sur formulaire 8-K, les rapports déposés conformément à l'article 16 de l'US Securities Exchange Act de 1934, ainsi que les modifications apportées à ces rapports qui ont été déposés auprès de la SEC ou qui lui ont été soumis, dans les plus brefs délais raisonnablement possibles après le dépôt ou l'envoi électronique de ces documents à la SEC par Weatherford International Ltd. Ces documents peuvent être consultés sur le site Web de Weatherford International Ltd. à l'adresse : www.weatherford.com, sous la rubrique « Investor Relations » (relations avec les investisseurs). La SEC dispose d'un site Web qui contient des rapports, des déclarations de procuration et d'autres informations à propos des émetteurs qui soumettent des documents de manière électronique auprès de la SEC. Ces documents peuvent être obtenus sous format électronique sur la page d'accueil de la SEC, à l'adresse <http://www.sec.gov>.

Vous pourrez également obtenir gratuitement des exemplaires des renseignements susmentionnés en faisant la demande par téléphone ou par écrit à :

Weatherford International Ltd
Relations avec les investisseurs
4-6 rue Jean-François Bartholoni
1204 Genève, Suisse

Demande de précision:

Contacts John H. Briscoe +1.713.836.4610
Vice-président principal et directeur financier

Karen David-Green +1.713.836.7430
Vice-président - Relations avec les investisseurs

Fin du communiqué euro adhoc

Emetteur: Weatherford International Ltd.
Rue Jean-Francois Bartholoni 4-6
CH-1204 Geneva

Tél: +41.22.816.1500

FAX: +41.22.816.1599

Mail: karen.david-green@weatherford.com

WWW: <http://www.weatherford.com>

Branche: Prospection pétrolière et gazière

ISIN: CH0038838394

Indice:

Bourses: Main Standard: SIX Swiss Exchange, Bourse: New York, Euronext Paris

Langue: Français

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100017525/100725578> abgerufen werden.